

# Collectif des Organisations de Défense des Droits de l'Homme Région de N'Zérékoré.

Rapport d'enquête sur la tragédie survenue au stade du 03 avril de N'Zérékoré, le 01 décembre 2024.



Rapport réalisé par le Collectif des Organisations de Défense des Droits de l'Homme à N'Zérékoré (CODDH-NZ)

Janvier 2024

## SOMMAIRE

<b>RESUME SUCCINT DU RAPPORT.....</b>	<b>P 3</b>
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE</b>	
<b>1- Contexte sociopolitique .....</b>	<b>Page 4-5</b>
<b>2- Objectifs de l'enquete.....</b>	<b>Page 5</b>
<b>3- Méthodologie de l'enquete.....</b>	<b>Page 5-8</b>
<b>CHAPITRE II- GENESE, CAUSES ET BILAN DE LA TRAGEDIE</b>	
<b>1- Genèse et déroulement des évènements du 01 décembre au stade du 03 avril de N'Zérékoré.....</b>	<b>Page 9-14</b>
<b>2- Recueils des informations et des témoignages .....</b>	<b>Page 14-19</b>
<b>3- Les causes de la tragédie.....</b>	<b>Page 20-23</b>
<b>4- Bilan de la tragédie.....</b>	<b>Page 23-28</b>
<b>CHAPITRE III- LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA TRAGEDIE.....</b>	<b>Pages 29-32</b>
<b>CHAPITRE IV - LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ENREGISTREES</b>	<b>Page 33-34</b>
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>Page 35-37</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>Page 38</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>Page 39-46</b>

## RESUME SUCCINCT

Dans le but de l'établissement des faits et la recherche de la vérité sur la tragédie survenue le 01 décembre 2024 au stade du 03 avril de N'Zérékoré, le collectif des organisations de défense des droits de l'homme à N'Zérékoré avec l'appui du Conseil Supérieur de la Diaspora Forestière (CSDF) s'est engagé à élaborer ce présent rapport.

Le rapport fait état des observations, des analyses, des recueils de témoignages des victimes, des rencontres avec des organisateurs du tournoi de football, des autorités administratives, des forces de sécurité et le procureur de la république près le tribunal de première instance de N'Zérékoré.

C'est sous la haute autorité des membres du gouvernement de la transition, que la finale du tournoi de football doté du trophée du président de la transition, Mamadi Doumbouya, a eu lieu le dimanche 1er décembre 2024 au stade du 03 avril de N'Zérékoré.

C'est au cours de cet événement, qu'un mouvement de foule, des jets de pierre et l'usage excessif des gaz lacrymogènes par les forces de défense et de sécurité, ont conduit à une tragédie sans précédent dans la région.

Cette tragédie a causé la mort de 140 personnes, de 11 personnes disparues, des blessés graves et des dégâts matériels, selon les résultats de cette enquête.

A l'issue de l'enquête, plusieurs recommandations ont été faites à l'endroit du CNRD et des membres du gouvernement de la transition, aux ONG et aux victimes et parents des victimes afin que, chacun en ce qui le concerne, œuvre à la manifestation de la vérité et la réparation des dommages causés aux victimes et aux parents des victimes.

Par ailleurs, les acteurs de la société civile, les organisations des droits de l'homme et les victimes, ont fortement recommandé de façon générale la publication des résultats de l'enquête, la lutte contre l'impunité, un accompagnement psychologique et social des victimes par le gouvernement.

## **CHAPITRE I : CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE**

### **1- Contexte sociopolitique**

A l'avènement du Conseil National pour le rassemblement et la Démocratie (CNRD) le 05 septembre 2021, de nombreux espoirs sont nés notamment dans le respect des droits humains. Car les dispositions de la charte de la transition adoptée consacrent et promeuvent les droits humains en ses articles 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18 et 19.

Aussi, en se fondant sur les instruments juridiques internationaux que la Guinée a ratifiés l'on pouvait espérer dans une large mesure que les libertés individuelles et collectives seraient respectées, l'indépendance de la justice activée, la corruption bannie et la bonne gouvernance garantie.

Cependant, après deux ans de gouvernance du (CNRD), certaines pratiques anti-démocratiques, contraires à leurs engagements à la prise du pouvoir ont refait surface, plongeant peu à peu la Guinée dans un désespoir quant au respect des libertés et droits humains.

Les restrictions des libertés et droits fondamentaux ne servent qu'à réduire l'espace civique et à faire reculer le respect des droits de l'homme à un moment où ceux-ci ont le plus besoin d'être encouragés et défendus en Guinée.

A partir de novembre 2023, l'accès à internet et/ou aux réseaux sociaux avait été restreint à plusieurs reprises, des sites d'information en ligne ont été inaccessibles, des radios ont été rendues inaudibles et retirées de l'offre de certaines plateformes de diffusion.

Par arrêté n°686 en date du 22 mai 2024, le Ministre de l'information et de la communication a ordonné le retrait des agréments d'installation et d'exploitation de certaines stations des radios et de télévisions privées.

Aussi, des citoyens sont injustement kidnappés, arrêtés ou emprisonnés pour s'être réunis ou pour avoir donné leurs opinions. C'est le cas de Oumar SYLLA alias Foniké Menguè et Mamadou Bilo BAH du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), du journaliste Habib Marouane et du leader politique Aliou BAH, etc.

Également, depuis le 13 mai 2022 les manifestations de toute nature ont été interdites par le gouvernement. Mais paradoxalement, au même moment que la junte militaire interdit les manifestations des forces vives et autres entités sociales, les mouvements de soutien au CNRD foisonnent sur toute l'étendue du territoire nationale : des slogans de soutien à travers des banderoles sont affichés dans les espaces publics, des mamayas, des journées de prières et des tournois de football pour le prolongement de la transition et le maintien au pouvoir du président de la transition Mamadi DOUMBOUYA sont organisés et diffusés par les médias d'état.

C'est dans cette perspective qu'il a été organisé le tournoi de football dit "de la refondation" doté du trophée du Président de la transition du Général de corps d'armée Mamadi DOUMBOUYA au stade du 03 avril de N'Zérékoré du 16 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Cet évènement a été lancé en grande pompe sous la présidence du Général Amara CAMARA accompagné d'une délégation composée de plusieurs Ministres du gouvernement de Mr Amadou Oury BAH.

Quant à la finale de ce tournoi de football, elle s'est jouée au stade du 03 avril de N'Zérékoré le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024, aussi en présence de hauts responsables de l'État dont le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Kéamou Bogola HABA, et celui de l'Agriculture, Félix LAMAH.

Ce présent rapport d'enquête met en lumière les circonstances dans lesquelles cette tragédie a eu lieu, les atteintes aux droits humains enregistrés au stade du 03 avril de N'Zérékoré pendant la finale de ce tournoi de football et les recommandations pour qu'il ait justice.

Cette enquête s'inscrit également dans la documentation des violations des droits humains, la recherche et l'établissement de la vérité et les mécanismes de renforcement de la promotion de la culture de paix.

Ce document pourrait aussi servir à des besoins de recherches scientifiques et à d'autres institutions des droits de l'homme d'une part et de base pour de nouvelles enquêtes plus approfondies pour l'ouverture d'un procès, de propositions concrètes pour la consolidation de l'état de droit d'autre part.

## 2- Les objectifs de l'enquête

Les objectifs de cette enquête sont :

- **Recueillir et analyser les informations des victimes et des témoins pour une identification précise** : Cela vise à établir un inventaire complet des victimes de l'incident, en récoltant des témoignages détaillés des personnes directement touchées ainsi que des témoins afin de recueillir des données complètes et vérifiées, y compris les blessures physiques et psychologiques subies, et documenter les événements de manière exhaustive.

- **Créer une base de données centralisée et sécurisée des victimes et de leurs besoins spécifiques** : il s'agira de concevoir une base de données numérique qui recense de manière précise chaque victime, avec des détails relatifs à leur statut. Cette base servira également de référence pour le suivi des demandes d'indemnisation ou des actions légales à entreprendre.

- **Évaluer les causes, les responsabilités et les facteurs déclencheurs de l'incident pour proposer des mesures préventives** : cela permettra d'analyser en profondeur les causes et circonstances de l'incident survenu au stade du 3 avril, en identifiant les éventuelles failles organisationnelles, sécuritaires ou logistiques qui ont conduit à la violence en vue de formuler des recommandations concrètes pour éviter la récurrence de tels événements.

- **Fonder un collectif de victimes pour coordonner les actions juridiques, médiatiques et de réparation des préjudices** : il s'agira de créer un collectif structuré des victimes, afin de faciliter la coordination de toutes les démarches juridiques, médiatiques et sociales nécessaires. Ce collectif permettra non seulement de porter plainte de manière unifiée, mais aussi de mettre en place des campagnes de sensibilisation et de plaider pour la réparation des dommages, qu'ils soient physiques, psychologiques ou matériels.

- **Mettre en place un programme de sensibilisation à la paix et à la réconciliation communautaire** : Cela vise à promouvoir un dialogue pacifique entre toutes les parties concernées, y compris les victimes, les responsables et la communauté. Il s'agira d'organiser des rencontres de médiation, des ateliers de sensibilisation et des événements communautaires pour favoriser la guérison, l'unité et la paix sociale.

## 3- Méthodologie

Dans le but d'identifier, de bâtir des dossiers de violations des droits humains et éventuellement de les porter devant les tribunaux, il a été adopté la méthodologie classique de la réalisation d'une enquête sur la violation et les atteintes aux droits humains.

L'approche a consisté à recueillir des informations précises auprès des victimes, témoins, leaders religieux ayant participé à l'organisation des funérailles, les gardiens des cimetières y compris les populations alentours, les autorités locales, les structures sanitaires publiques et privées, les services de sécurité.

### **3-1 Une approche systématique**

Toute enquête sur de graves violations des droits humains doit procéder d'une approche systématique. Les enquêtes sur les violations des libertés et droits humains ont généralement lieu dans des contextes tendus politiquement ou socialement dangereux. Elle est vulnérable à l'ingérence, à l'influence et aux préjugés. Afin de minimiser le risque de compromettre les informations et de maximiser l'objectivité du travail, les approches appropriées pour chaque situation sur laquelle il y a matière d'enquête ont été adoptées.

### **3-2 Collecte des informations par voie de témoignages**

Autant d'informations que possible sur les événements qui se sont produits au stade du 03 avril et dans les périphéries ont été recueillies en suivant toutes les pistes disponibles (à charge et à décharge) auprès des personnes ressources, des témoins oculaires des faits, de certaines victimes, des autorités militaires et paramilitaires, des administrateurs, des élus locaux et des organes de presse, etc. En outre, les témoignages indirects de parents, amis ou voisins qui ont assisté à des violations ou en ont eu connaissance, ont été aussi enregistrés.

### **3-3 Bâtir le dossier**

Sur la base des preuves les plus convaincantes, crédibles et fiables, analysées en fonction des exigences légales nécessaires à l'aboutissement des poursuites et de la vérité, nous avons tenté de combler les lacunes restant dans les preuves grâce à un travail d'enquête supplémentaire. Des photos, des enregistrements sonores, des articles de presse... ont été prises pour soutenir toutes les allégations.

### **3-4 L'élaboration d'un questionnaire :**

Dans le but de recueillir des informations fiables et équilibrées, il a été élaboré un questionnaire à l'endroit des autorités administratives et locales, les forces de défense et de sécurité, la communauté, les victimes, l'administration judiciaire.

Les questions cruciales suivantes ont été posées :

- Quel est l'historique ou le contexte de ces événements ?
- Quel type de délit ou de violation des droits humains a eu lieu ?
- Comment la violation a-t-elle eu lieu ?
- Quelles sont les causes possibles de cette violation ?
- Qui sont les victimes de la violation ?
- Qui est soupçonné d'avoir commis, aidé, incité, ou ordonné cette violation, ou d'y avoir contribué d'une quelconque manière ?
- Quelles sont les autres conséquences de cette violation ?

- Cette violation suit-elle le modèle d'autres violations dans la région ou le pays ?
- Que souhaitent les victimes ?

### **3-5 La mise en place d'un réseau de contacts**

Un réseau important de contacts fiables a été mis en place avec tous les acteurs de cette crise : les services médicaux, les autorités locales, les forces de défense et de sécurité, l'administration judiciaire, les médias, les leaders communautaires, les leaders religieux, les jeunes et les femmes influents des localités concernées, affectés directement et indirectement.

### **3-6 Les sources documentaires**

Le collectif des organisations de défense des droits humains dans la région de N'Zérékoré a eu des sessions d'informations notamment sur la situation sociopolitique de la région. Des rapports du Haut-commissariat des droits de l'homme, du PNUD et des travaux de recherche sur la problématique de la cohésion sociale et des droits de l'homme dans la région ont été exploités. Également, les rapports sur les violences post-électorales du 22 au 23 mars 2020 à N'Zérékoré, élaboré par l'Observatoire citoyen pour la justice et la Paix avec le financement de la fondation Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), les rapports conjoints MDT/ASF-Guinée sur les événements de Zowota et de N'Womey, sur le conflit intercommunautaire de 2013 à N'Zérékoré, ont été aussi consultés.

En plus, nous avons consulté les rapports produits à la suite de drames survenus dans des stades de football comme à Yaoundé (Cameroun) en janvier 2022 avant un match de la Coupe d'Afrique des Nations, 8 morts et 38 blessés, à Dakar (Sénégal) en juillet 2017 (à l'issue de la finale de la Coupe de la Ligue) : 8 morts et des centaines de blessés, Bastia en mai 1992 (demi-finale de la Coupe de France contre Marseille) : 19 morts et plus de 2.300 blessés après l'effondrement d'une tribune dans le stade Furiani, Abidjan en mars 2009 (Côte d'Ivoire-Malawi) : 20 morts et plus de 130 blessés, Johannesburg en avril 2001 (entre les grandes équipes d'Afrique du Sud Orlando Pirates et Kaiser Chiefs) : 43 morts. En Indonésie, le 01 octobre 2022, 125 morts lors d'un mouvement de foule dans un stade.



## CHAPITRE II- GENESE, CAUSES ET BILAN DE LA TRAGEDIE

### 1- Genèse et déroulement des événements du 01 décembre au stade du 03 avril de N'Zérékoré.

A l'instar de celui de la ville de N'Zérékoré, plusieurs autres tournois de football dotés de trophées du Président de la transition, Général Mamadi DOUMBOUYA, ont été organisés à travers le pays. Le tournoi de la préfecture de N'Zérékoré fut organisé par une association dénommée « Alliance des Jeunes Leaders de la Forêt » dirigé par Mr Sabin KPOGHOMOU en partenariat avec MDS (Mamadi DOUMBOUYA la Solution).



*Photo de l'arrivée au stade du 03 avril pour le lancement du tournoi de football doté du trophée du président de la transition Mamadi Doumbouya, par le Général Amara Camara, Ministre Secrétaire général de la Présidence.*



*Photo de certains ministres présents à N'Zérékoré lors du lancement de ce tournoi de football doté du trophée de Mamadi Doumbouya.*

Le lancement de ce tournoi a connu la présence d'une forte délégation gouvernementale, conduite par le Général Amara Camara, Ministre Secrétaire général de la Présidence, le 16 novembre 2024 au stade du 03 avril.

Parmi les ministres présents on peut citer : **Félix LAMAH** (Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage) ; **Rose Pola PRICEMOU** (Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique) ; **Kéamou Bogola HABA** (Ministre de la Jeunesse et des Sports), **Jean Paul CEDY** (Ministre de l'Enseignement préuniversitaire et de l'Alphabétisation), **Jean François Faya BOUROUNO**, Ministre de la fonction publique. **Le général Amara CAMARA** et sa suite ont été chaleureusement accueillis par la population de N'Zérékoré, de l'aéroport jusqu'au stade du 03 Avril au centre-ville. Sur des affiches, l'on pouvait lire clairement des messages comme "**Mamadi DOUMBOUYA pour la continuité**" ou "**Mamadi DOUMBOUYA la solution**".

Dans son discours de circonstance le **Général Amara CAMARA**, Ministre secrétaire général de la présidence de la République a déclaré<sup>1</sup> :

*« De l'aéroport à ici, nous avons entendu, mes collègues et moi, vos messages et soutiens au président de la République, chef de l'État. Nous avons aussi entendu la volonté de la plus grande frange de la population de la région administrative de N'Zérékoré que le président Mamadi Doumbouya continue la refondation de notre pays. Nous en prenons acte et nous transmettons le message à qui de droit ».*

Ce tournoi de football avait opposé les équipes de football venus des régions administratives de Boké, Kindia, Mamou, Faranah, Labé, Kankan et les équipes préfectorales de la région de N'Zérékoré.

Après quatorze jours de compétition, le 1<sup>er</sup> décembre 2024, se jouait la finale de ce tournoi de football et qui opposait l'équipe de la préfecture de N'Zérékoré et celle de Labé en présence de deux Ministres : **Félix LAMAH** (Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage), parrain de l'évènement et **Kéamou Bogola HABA** (Ministre de la Jeunesse et des Sports), le Gouverneur de la région de N'Zérékoré, **Lamine KEITA**, le préfet de N'Zérékoré **Colonel Alsény CAMARA**., le président de la délégation spéciale de la commune urbaine de N'Zérékoré, **Fassou GOUMOU**, des directeurs nationaux et plusieurs autres directeurs préfectoraux de la région de N'Zérékoré.

Le stade était archi-comble au-delà de ses capacités d'accueil. Tôt dans la journée, des véhicules avaient été déployés par les organisateurs dans plusieurs villages environnants de la commune urbaine, dans certaines sous-préfectures de N'Zérékoré pour le transport gratuit des spectateurs.

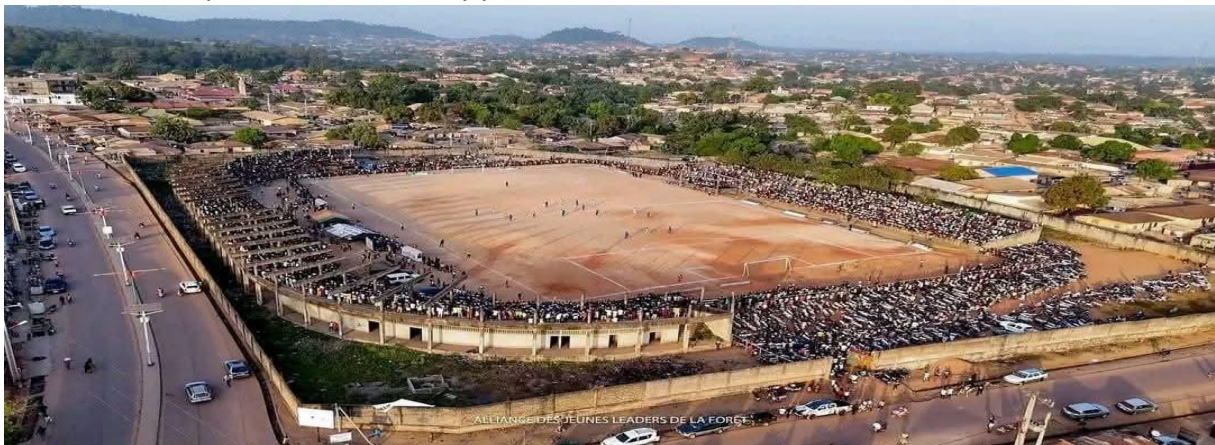
---

<sup>1</sup> In [www.kefinafasso.com](http://www.kefinafasso.com) N'Zérékoré : coup d'envoi d'un tournoi doté du trophée "Général Mamadi Doumbouya

Des véhicules ont été rendus disponibles dans certains quartiers de la commune urbaine de N'Zérékoré avec de la sonorisation à bord, pour mobiliser et transporter des citoyens au stade à l'occasion de cette finale. D'autres sources affirment que certaines autorités administratives venues de Conakry avaient aussi envoyées des véhicules dans leurs ressorts de prédilection pour transporter certains citoyens de ces localités.

Certaines sources attestent que les organisateurs disaient que l'artiste Grand P devrait être au stade et même le président de la transition.

**« Il faut que le monde entier voit que le Président de la république est plébiscité dans la région de la Guinée forestière. Donc il faut du monde comme il n'en a jamais été »** apprend-on de la bouche de certaines autorités et organisateurs du tournoi selon des informations qui nous ont été rapportées.



Le coup d'envoi fut donné aux environs de 16h00 TU.



Selon plusieurs informations recueillies auprès de supporters venus au stade, tout se passait bien jusqu'à la 83<sup>ème</sup> minute, quand l'arbitre a sifflé un penalty en faveur de l'équipe de N'Zérékoré. Mais bien avant, le même arbitre avait donné un carton rouge à un joueur de Labé. Il a fallu l'intervention du Ministre de l'agriculture et de l'élevage, **Félix LAMAH** pour annuler le dit carton, car les réactions de certains supporters avaient commencé à se faire entendre. Cela n'avait pas plu aux joueurs et aux supporters de Labé qui estimait que cet arbitrage était douteux et de trop. Ce fut la goutte d'eau qui avait débordé le vase.



C'est de là que les jets de pierres ont commencé et le match fut interrompu, les cris sans cesse des supporters, dans un vacarme total, prirent le dessus.

Selon plusieurs informations concordantes, les pierres jetées venaient de l'extérieur du stade.

Ce qui laisse présager que le stade n'était pas bien sécurisé de l'extérieur par les forces de défense et de sécurité. Les jets de pierre ont créé la panique et le sauve qui peut. Chaque spectateur cherchant à sauver sa tête.



Dans ce climat de panique totale, les bousculades, l'escalade des murs ont commencé et la course des spectateurs vers l'une des grandes portes d'entrée ouverte du stade où étaient stationnés les pickups de la police.



Dans ce tumulte, les forces de sécurité, dans le but ultime de faciliter la sortie du stade des autorités administratives présentes, notamment le ministre des Sports Kéamou Bogola Haba, de l'Agriculture **Félix LAMAH**, le Gouverneur de la région, le Préfet et autres, elles ont fait usage de gaz lacrymogènes. Les jets de gaz lacrymogènes dans le stade par les forces de défense et de sécurité ont créé plus de panique, l'étouffement et l'immobilisation de certains supporteurs. Et s'en est suivie une bataille rangée entre supporteurs et les forces de l'ordre.

Un journaliste qui était présent au stade pendant les événements témoigne :

**« Les gens tombaient sous l'effet des gaz lacrymogènes, les gens fuyaient dans tous les sens, et dans la bousculade, des motos et voitures ont percuté des personnes »**

C'est dans ce mouvement de foule énorme que plusieurs enfants, n'ayant pas les forces nécessaires pour se débattre, seront étouffés et piétinés par d'autres spectateurs.



Selon plusieurs informations, des véhicules administratifs et autres usagers auraient percuté de nombreux spectateurs cherchant à sortir du stade.

## **2- Recueil des informations et des témoignages**

### **2-1 A l'hôpital régional de N'Zérékoré**

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre 2024, l'hôpital régional de N'Zérékoré était rempli de personnes venues chercher les nouvelles de leurs enfants, parents et proches probablement présents au stade.



Car c'est dans cet hôpital que les véhicules de la croix rouge et des forces de défense et de sécurité transportaient les victimes.



Une femme en pleure rencontrée disait : « **Je suis venue voir si mon enfant qui a quitté la maison depuis le matin n'est pas parmi les victimes de ce drame** ».



Cette nuit, c'était la consternation et la stupéfaction dans cet hôpital.

Un agent de santé rencontré à l'hôpital, racontait aux enquêteurs : « **Il y a trop de victimes et ils ne peuvent pas tous contenir dans la morgue qui a une capacité limitée. Nous sommes obligés de mettre certains corps dans les couloirs** ».

Donc, des corps sans vie de plusieurs victimes étaient dans les couloirs de l'hôpital menant à la morgue. C'est là que certaines personnes ne trouvant pas les siens à la morgue venaient voir si son enfant, son frère, sa sœur ou un proche n'était pas parmi les victimes.



Donc, des corps sans vie de plusieurs victimes étaient dans les couloirs de l'hôpital vers la morgue, c'est là que certaines personnes ne trouvant pas les siens dans la morgue venait voir si son enfant, son frère ou un proche n'était pas parmi les victimes.





Vu qu'il n'y avait pas de place à l'hôpital, certains corps avaient été enlevés par des hommes en uniforme et envoyés au camp militaire de N'Zérékoré selon des agents de santé et des parents de victimes présents à l'hôpital.

**« Il y a trop de morts, notre morgue ne peut pas tout contenir. D'autres corps ont été envoyés vers le camp militaire. Vous pouvez aussi voir de ce côté ».**

## **2-2 La rencontre de la commission d'organisation du tournoi de football.**

Une association dénommée **"Alliance des Jeunes Leaders de la Forêt"** en partenariat avec le mouvement **"MDS"** serait en charge d'organiser ce tournoi. Les enquêteurs ont pu joindre par téléphone le Président de ladite Alliance, **Mr Sabin KPOGHOMOU**. Il n'a pas accepté de répondre aux questions des enquêteurs ni donner l'ordre à un des membres de l'association de recevoir les enquêteurs. Il a répondu aux enquêteurs en



gouverneur de la région administrative, le préfet, le président de la délégation spéciale de la commune urbaine, le commandant de la gendarmerie et de la police, le procureur de la république près le tribunal de première instance de N'Zérékoré.

Au niveau du gouvernorat de N'Zérékoré, les enquêteurs ont été reçus par le Directeur de cabinet, **Mr Tidiane SOUMAH**, qui les a répondu en ces termes : **« Nous n'avons joué aucun rôle dans l'organisation de ce tournoi. C'était un tournoi national, les organisateurs sont venus de Conakry avec certains ministres, nous avons donc reçu l'ordre de les accompagner. C'est tout ce que nous avons fait. Vous devez donc commencer par Conakry, ne renversez pas la pyramide ».**

Ensuite, le Directeur de cabinet a conduit l'équipe des enquêteurs vers le bureau du gouverneur en les demandant d'attendre au salon d'attente. Au sortir du bureau du Gouverneur, **Mr Tidiane** a dit ceci : **« Le gouverneur vous demande de faire viser votre ordre de mission par le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation avant de vous recevoir ».**

Au niveau de la préfecture, l'occasion n'a pas été donnée aux enquêteurs de rencontrer le préfet de N'Zérékoré.



Au niveau de la mairie, les enquêteurs n'ont pas pu rencontrer le Président de la délégation spéciale, **Mr Fassou GOUMOU**, en déplacement. Ils ont été reçus par le secrétaire général de la commune. Ce dernier, a demandé aux enquêteurs d'aller faire viser leur ordre de mission par le Gouverneur avant qu'il ne réponde à leurs questions.

Au niveau de la gendarmerie, le Commandant adjoint de la brigade de recherche de N'Zérékoré, le **Lieutenant SIDIBÉ** a reçu les enquêteurs en lieu et place du Commandant de la gendarmerie absent. Il a répondu les enquêteurs en ces termes : **« Les enquêtes judiciaires ont été effectivement ouvertes, mais malheureusement selon les dispositions du code de procédure pénal, c'est le Procureur seul qui doit communiquer sur l'évolution de l'enquête, référez-vous au Procureur de la République ».**

Au niveau du commandement de la police, les enquêteurs ont été reçus par le commissaire central de la police de N'Zérékoré le **Colonel Souleymane SIDIBÉ** qui leur a répondu en ces termes : **« Nous avons été saisis officiellement par le parquet à travers un réquisitoire pour l'ouverture des enquêtes judiciaires sur les événements du stade. Nous avons donc commencé à écouter les différentes parties. Je vous demande de vous référer à la brigade de recherche où nous avons ouvert le siège des enquêtes. Nous avons même reçu la réquisition du parquet pour la fermeture du stade ».**

Au tribunal de première instance de N'Zérékoré, les enquêteurs ont été reçu par le Procureur de la République, **Mr Abdoulaye KOMAH**. Il les a informés de l'ouverture des enquêtes judiciaires, mais qu'il s'abstient à cette étape de l'enquête de communiquer sur son évolution. Car l'instruction est secrète dit-il.

Cependant, il a dit attendre les conclusions de la commission administrative d'enquête dont il est membre en ces termes : « **Le Ministre de la justice a mis en place une commission administrative d'enquête à la suite des événements douloureux survenus au stade du 03 avril le 1<sup>er</sup> décembre 2024. Cette commission a entendu la plupart des acteurs impliqués dans l'organisation de ce tournoi. L'enquête est donc encours** ».

### **3- Les causes de la tragédie survenue au stade du 03 avril de N'Zérékoré**

Parlant des causes de cette tragédie, le collectif des organisations de défense des droits de l'homme dans la région de N'Zérékoré a déclaré en ces termes : « **Le mécontentement des supporters par les jets de pierre suite à un mauvais arbitrage, le souci des forces de défense et de sécurité de protéger les autorités administratives et non les citoyens en débandade par l'usage excessif des gaz lacrymogène dans un endroit clos, les voitures des autorités administratives et autres usagers qui ont percuté des citoyens en quête de sécurité, les bousculades, l'escalade des murs par des supporters qui cherchaient à sauver leur vie, et malheureusement les ont perdus, la mauvaise sécurisation du stade par les forces de défense et de sécurité et l'obstruction de la porte du stade par les véhicules des forces de défense et de sécurité, le nombre élevé de supporters au-delà de la capacité d'accueil du stade** ».<sup>2</sup>



Cette information donnée par le collectif des organisations de défense dans la région de N'Zérékoré a été soutenue par les victimes et parents de victimes au cours des enquêtes sur le terrain.

---

<sup>2</sup> In Déclaration du collectif des organisations de défense des droits de l'homme dans la région de N'Zérékoré le 03 décembre 2024

### **3-1 Le non-professionnalisme dans l'arbitrage du match.**

Plusieurs témoins, ils accusent l'arbitrage qui serait la cause principale de cette tragédie. Un supporter qui a assisté à tous les matchs du tournoi témoigne : « **Cette faute d'arbitrage a commencé une semaine avant la finale. Le match entre Kankan et N'Zérékoré a failli tourner au vinaigre car l'arbitre du match avait aussi sifflé un penalty contre l'équipe de Kankan. Les joueurs n'avaient pas aussi accepté. Ils ont quitté le stade. Il a fallu l'intervention de certaines personnalités pour que les joueurs de Kankan reviennent sur la pelouse pour continuer le match. Et ils ont été malheureusement battus. C'est la même chose qui est arrivée le jour de la finale** ».

Un autre en ajoute : « **Moi j'accuse les arbitres et sur toute la ligne. On dirait qu'ils voulaient que N'Zérékoré gagne ce tournoi, coute que coute** ».

### **3-2 Les jets de pierre venant de l'extérieur**

Les jets de pierres ont commencé quand le pénalty avait été sifflé contre l'équipe de Labé et que les joueurs avaient quitté la pelouse racontent plusieurs spectateurs présents au stade : « **Il y avait tellement de monde. Je ne peux pas dire qui jetait les pierres. Mais moi je voyais des cailloux venir derrière nous pour tomber sur le terrain. Certainement, c'étaient des gens qui n'ont pas pu entrer au stade et qui étaient derrière** ».

Un enfant de douze ans, rescapé, raconte : « **J'ai été cogné par un caillou qui avait été jeté par des gens qui étaient en dehors du stade. Et j'ai commencé à courir vers la porte du stade** ».

### **3-3 Les jets de gaz lacrymogènes par les forces de sécurité**

Plusieurs sources attestent que lorsque les jets de pierres ont commencé, les mouvements de foule ont aussi débuté. Tout le monde cherchait à descendre des gradins pour se protéger. Et comme les autorités étaient assises au milieu du stade, les policiers sont venus les entourer en les sécurisant. C'est en ce moment qu'ils ont commencé à faire usage des gaz lacrymogènes.

Un citoyen venu au stade raconte : « **C'était ma première fois d'inhaler du gaz jeté par les policiers. Je suis tombé. Mon ami est venu me prendre pour m'envoyer un peu plus loin en me couvrant de son habit** ».

Un autre blessé qui a accepté de se prêter aux questions des enquêteurs affirme : « **Si les policiers n'avaient pas jeté les gaz lacrymogènes, je n'allais pas tomber et les gens n'allaient pas marcher sur moi. Mais heureusement, je me suis débattu et avec l'aide d'un ami on a pu sortir du terrain. Mais j'avais ma main fracturée et mon côté blessé le fait que mon ami me tirait parfois par terre** ».

Un parent d'une victime, lui accuse les policiers qui ont jeté les gaz au stade : « **Moi j'accuse les policiers. S'il n'avait pas jeté les gaz il n'y aurait pas eu assez de morts et de blessés. C'est eux ... eux qui ont causé ces morts...** ».

### **3-4 Les bousculades et les piétinements, l'escalade des murs**

Les jets de pierres, l'usage de gaz lacrymogène ont provoqué la débandade des spectateurs. C'était le sauve qui peut. Tous les spectateurs cherchaient la porte d'entrée du stade.

Un fervent supporter de l'équipe de Nzérékoré témoigne : « **Malgré les cris et les mouvements de foule, moi j'ai gardé le sang-froid. Je suis resté dans un coin du terrain. Mais j'ai observé de loin que les enfants n'ayant pas les forces nécessaires, tombaient et étaient piétinés par des grandes personnes qui se cherchaient. Les gens tombaient et on les marchait dessus. L'odeur des gaz aussi faisait tomber certains. Je voyais des gens marcher sur la tête des autres dans une foule innombrable et compacte** ».

Un autre supporter raconte aussi : « **On courait tous vers la grande porte. Mais comme on a vu la porte du stade bondée de monde et de peur des policiers, moi j'ai pris la décision d'escalader le mur presque haut d'environ cinq mètres. Il y a certains qui se sont portés volontaires pour faire monter les gens. Mais comment descendre par derrière. Ce qui n'avait pas les forces nécessaires, tombaient se cassant soit le pied ou le bras, soit tombait sur le cou et trouvait la mort sur place** ».

### **3-5 La faible sécurisation du stade par les organisateurs et les forces de sécurité**

Selon plusieurs informations, il n'y avait pas suffisamment des agents des forces de sécurité pour la sécurisation de l'évènement de l'intérieur comme de l'extérieur du stade. Puisque les enquêteurs n'ont pas pu avoir la version des faits de leur hiérarchie, on ne peut connaître le nombre d'agents déployés à l'intérieur du stade et autour du stade. Mais visiblement, selon des spectateurs, il n'y avait pas assez d'agents de sécurité aux alentours du stade. Quelques-uns étaient devant le stade, sur le goudron en face de la porte d'entrée et ceux qui étaient à l'intérieur étaient autour de la loge des officiels, auprès des autorités administratives.

Il faut aussi signaler que l'accès à l'intérieur du stade n'était pas payant car les organisateurs voulaient du monde, aucun mécanisme de contrôle n'avait été mis en place pour le contrôle de chaque spectateur. On ne sait donc qui était au stade et il était rentré avec quoi.

### **3-6 Des véhicules ont percuté des spectateurs**

Des sources attestent que le nombre de véhicules garés à l'intérieur du stade pouvaient avoisiner une trentaine y compris ceux des autorités et des particuliers. Le nombre des motos étaient difficiles à dénombrer.

Ainsi, les propriétaires de ces véhicules ne pouvant sortir leurs engins que par la grande porte, ont percuté certains supporteurs, qui cherchaient aussi à sortir du stade.

Une vendeuse d'orange qui était en dehors du stade en face de la grande porte de sortie raconte : « ***J'ai vu des véhicules cogner des gens. Ils sortaient en toute vitesse. Même les véhicules des autorités...*** ».

Cette version des faits est confirmée par les parents de certains blessés graves qui affirment que leurs enfants ont été percutés par des véhicules. C'est le cas par exemple de l'**élève Etienne KOLIÉ** qui a été cogné par un pick-up des forces de sécurité et évacué à l'hôpital sino-guinéen par le gouvernement.

### **3-7 La non-assistance à des spectateurs en quête de secours**

Selon les informations recueillies par les enquêteurs, plusieurs supporteurs venus au stade pouvaient être sauvés si un mécanisme de secours avait été mis en place à la suite des événements.

Un enseignant venu au stade raconte : « ***S'il y avait des secouristes, ils sauveraient ceux qui étaient asphyxiés, transporteraient les personnes qui étaient tombés du haut des murs à l'hôpital et à temps, ...*** ».

Evidemment, des corps sans vie avaient été découverts derrière le stade le lendemain des événements. S'ils étaient secourus à temps, ils auraient peut-être eu la chance de survivre.

## **4- Le bilan de la tragédie**

### **4-1 Du bilan des personnes qui ont trouvé la mort au stade**

Le 02 Décembre 2024, le gouvernement de la république de Guinée a fait un communiqué annonçant **un bilan de 56 morts provisoirement et de nombreux blessés graves.**

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Forestière (C.S.D.F) a également fait une déclaration 02 décembre faisant état **d'environ 300 morts et des centaines de blessés, dont certains grièvement.**

Le 03 décembre 2024, le collectif des organisations de défense des droits de l'Homme dans la région de N'Zérékoré, dans une déclaration, a estimé **le nombre de morts à 135 personnes, environ 50 personnes disparues, plusieurs blessés graves et des dégâts matériels.** Ce bilan a été annoncé par ce collectif après avoir déployé des enquêteurs à l'hôpital régional, dans les centres de santé, vers les chefs de quartier, les religieux, les leaders des communautés ethniques, auprès des gestionnaires de la plupart des cimetières de la ville de N'Zérékoré et des parents de victimes le lendemain de la tragédie.

A la suite de cette déclaration, cinq jours après, le collectif des organisations de défense des droits de l'homme dans la région de N'Zérékoré, a déployé des enquêteurs dans les 22 quartiers de la commune urbaine de N'Zérékoré et dans certains districts autour de la commune urbaine pour avoir les listes de victimes qui ont été identifiées par les présidents des conseils de quartiers et de districts, les leaders communautaires et des familles de victimes. **Il a été dénombré 238 victimes dont 180 cas de décès, 47 blessés et 11 personnes disparues.**

A partir de ces listes, pour se rassurer de l'existence de ces victimes, dix (10) enquêteurs munis de fiches d'identifications individuelles des victimes ont été déployés dans les vingt-deux (22) quartiers de la commune urbaine de N'Zérékoré, dans quinze (15) districts environnants de la commune urbaine et dans certaines sous-préfectures. Les enquêteurs ont travaillé pendant sept (7) jours et ont rencontré les victimes, famille par famille. Il a été dénombré 140 décès à la suite des événements survenus au stade du 03 avril le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Cette diminution du nombre des victimes à la suite de l'enquête s'explique par le fait que certaines victimes et familles de victimes n'ont pas voulu recevoir les enquêteurs ou étaient en déplacement pour leurs soins ou pour faire le deuil.

#### **4-2 De la gestion des cas de blessés graves et légers.**

Plusieurs personnes ont été blessées au cours de cet événement. Il a été difficile pour les enquêteurs de les dénombrer.

La nuit du drame et les jours suivants, la plupart des blessés, notamment les moins graves, n'ont pas transité par l'hôpital régional, ils ont préféré s'offrir des soins personnels soit dans des cliniques privées ou soit avec l'aide des guérisseurs traditionnels. Certains blessés graves ont été alités à l'hôpital régional et le gouvernement a annoncé leurs prises en charge et de façon gratuite.

Bien que le gouvernement ait annoncé la gratuité de la prise en charge des blessés, plusieurs parents de victimes et victimes affirment n'avoir pas bénéficié de soins appropriés. Un parent d'une victime affirme : « ***J'étais obligé de prendre mon enfant de l'hôpital pour l'amener dans une clinique privée*** ».

Il en est de même pour certains blessés graves que le gouvernement avait évacué à Conakry. Un parent d'un de ces blessés disait : « ***Mon enfant a été percuté par un véhicule de la sécurité devant le stade. Il a été touché à la hanche. Il ne peut plus marcher. A Conakry, à l'hôpital sino-guinéen, mon enfant ne reçoit pas de soins appropriés. Chaque jour on ne lui fait que de la perfusion et pourtant il mérite une évacuation à l'étranger. S'ils ne peuvent pas le soigner, qu'ils me permettent de reprendre mon enfant. A N'Zérékoré, je pourrai trouver une solution, certes auprès des guérisseurs traditionnels, car je ne sais plus que faire*** ».

Une autre dame, mère d'un blessé, affirme également : « ***Depuis que nous sommes venus à Conakry, nous sommes laissés pour compte. Pas de suivi de nos enfants par les médecins. Nous sommes abandonnés à nous-mêmes*** ».





### 4-3 Des cas de personnes disparues

Le lendemain de la tragédie, des parents continuaient à chercher leurs proches à travers des communiqués radios, dans les centres de santé publics et privés, aux alentours du stade du 03 avril, par téléphone auprès des tiers. Environ cinquante familles ont déclaré ne pas encore vu leurs enfants, frères ou proches. Avec le temps, certaines ont retrouvé leurs proches soit dans une famille, soit au camp militaire de N'Zérékoré, soit alité dans une clinique ou dans un centre de santé, soit le corps sans vie dans un grand trou autour du stade ou à la morgue de l'hôpital régional, ou dans les locaux de certaines maisons de radios qui passaient les communiqués de recherche...

Cependant d'autres familles jusqu'à nos jours n'ont aucune nouvelle de leurs proches qui étaient pourtant allés au stade. A la suite des enquêtes, il a été dénombré onze (11) personnes déclarées disparues jusqu'à nos jours.



### 4-4 Des dégâts matériels.

Plusieurs personnes rencontrées déclarent avoir perdues leurs engins roulants (vélos, motos, voitures) avec lesquelles elles étaient venues au stade. Ces engins roulants ont été soit volés, soit endommagés ou incendiés.

Un haut commis de l'Etat a témoigné à cet effet : « **Le pare-brise de ma voiture a été endommagée. Heureusement que moi et mon chauffeur nous en sommes sortis indemnes** ».





Et un commissariat de police a été également incendié par des spectateurs, la nuit de la tragédie.



## 5- Des réalités observées sur le terrain avec certaines familles de victimes.

Au cours de l'enquête, plusieurs constats ont été faits. Les enquêteurs ont rencontré des familles où la mère était traumatisée. C'est le cas d'une dame qui a perdu son deuxième et dernier enfant après que le premier ait perdu la vie dans les eaux de la méditerranée.

Un autre père de famille, qui n'avait qu'un seul fils qui l'aidait dans tous ses travaux champêtres l'a perdu et ne pouvait retenir ses larmes.

Dans certaines familles qui disaient n'avoir pas encore vus leurs proches, la désolation est totale. Une maman en témoigne en larmes : « **Si au moins on a vu son corps, on pouvait être soulagé. Et jusqu'à présent, personne ne nous dit rien, on ne voit rien, ..., je ne sais même pas si les autorités sont même informées que certaines familles n'ont pas encore vu leurs enfants... Vraiment aidez-nous nous voulons voir notre fille** ».

Il faut un accompagnement psychosocial envers ces familles traumatisées.

Les enquêteurs ont aussi constaté le refus de certaines victimes et familles de victimes de les recevoir pour se prêter à leurs questions.

Selon des informations concordantes, il aurait eu une sensibilisation faites par certaines autorités morales et religieuses ainsi qu'administratives à l'endroit des victimes et familles de victimes afin de ne pas se faire enregistrer ni même communiquer sur ce qui s'est passée. « **Il faut s'en remettre à Dieu** » disent-ils.

Aussi, d'autres victimes et parents de victimes proche du régime en place ont été instruits de ne pas communiquer, et même ne pas également recevoir des activistes des droits de l'homme. Un parent d'une victime, qui s'était fait enregistrer au départ a appelé le lendemain l'agent enquêteur pour lui dire de revenir dans sa famille, car il aurait quelque chose à lui dire. A la présence de l'agent, l'homme lui dit : « **J'ai informé mon fils qui est à Conakry, il m'a dit de ne rien vous dire. Donc, je te demande de me remettre la fiche d'enquête sur laquelle j'avais été enregistrée. Il m'a demandé de la déchirer. Donc remettez-moi la fiche je vais déchirer** ».

La fiche a été remise au monsieur et il l'a déchirée.

Cette réticence a donc fait que les enquêteurs n'ont pas pu rencontrer toutes les victimes et parents de victimes.

Donc, à la suite de l'enquête, 156 victimes ont été identifiées dont 140 personnes ayant trouvé la mort au stade, 11 personnes disparues et plusieurs blessés graves.

**Au cours de l'enquête, quatre-vingt-dix-huit (98) victimes et familles de victimes réclament justice et cinquante-huit (58) autres déclarent se remettre à Dieu, donc ne font pas recours à la justice.**

### Chapitre III- LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT DANS LE CADRE DE LA GESTION DE LA TRAGEDIE

#### - Trois jours de deuil national décrété

A la suite de cette tragédie, le gouvernement a présenté ses condoléances à la nation guinéenne et décrété trois (3) jours de deuil national.



#### - Une mission gouvernementale est venue à N'Zérékoré

Également, une mission du gouvernement dirigée par le premier Ministre, **Amadou Oury BAH** est venue à N'Zérékoré pour présenter les condoléances. A cet effet, le premier ministre et les ministres qui l'accompagnaient ont rendu visite au patriarche et aux religieux et également visité certains blessés qui étaient alités à l'hôpital régional.





### - L'ouverture d'une enquête judiciaire

Aussi, le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, **Yaya Kaira KABA**, a annoncé le mardi 03 décembre 2024, l'ouverture d'une enquête judiciaire. Sur le fondement de l'article 37 du code de procédure pénale, il a instruit le procureur général près la Cour d'appel de Kankan d'agir.



D'où la mise en place d'une commission administrative d'enquête. Cette commission a rencontré plusieurs entités et personnalités impliquées de près ou de loin dans cette tragédie pour entendre leurs versions des faits, dont quelques responsables du collectif des ONG de défense des droits de l'homme à N'Zérékoré.

Est-ce que cette commission sera à la hauteur des attentes ? Est-ce qu'une commission de farce ? Est-ce que cette commission contribuera véritablement à la manifestation de la vérité ?

Est-ce que cette commission sera à la hauteur des attentes ? Est-ce qu'une commission de farce ? Est-ce que cette commission contribuera véritablement à la manifestation de la vérité ?

Parlant des enquêtes judiciaires, face à la question que pensez-vous de la commission d'enquête mise en place par le gouvernement, un parent d'une victime affirme : **« Plusieurs enquêtes ont été ouvertes en Guinée et n'ont jamais été fermées. Nous pensons aussi à la même chose. C'est nous qui devons prendre notre destin en main ».**

- **La distribution de vivres à des victimes par le Conseil national de la Transition (CNT)**

Vingt jours après la tragédie, une délégation du CNT dirigé par sa première Vice-Présidente, **Mme Maïmouna YOMBOUNO**, a offert aux victimes **100 sacs de riz de 50 kilogrammes, 100 cartons d'huile d'arachide (chacun contenant 4 bidons de 5 litres, des canettes d'eau minérale et des sommes d'argent.**



La remise de ces dons a été faite en présence du gouverneur de la région administrative et le Préfet de N'Zérékoré.



Est-ce que ces actions du gouvernement sont-elles suffisantes ?

Ces dons de vivre ont suscité des réactions de la part de certaines victimes qui n'ont pas été associées, une d'entre elles déclarent : « ***Pour dire que le gouvernement ne fera rien, regardez le riz qu'il a envoyé pour les victimes. Combien ont reçu ? A qui les autorités locales ont remis, si ce n'est leurs proches ? J'ai même appris que d'autres ont refusé de prendre car il manquait la manière. Moi qui vous parle, c'est dans les médias que j'ai appris cette distribution des vivres pour les victimes. Et pourtant je suis victime*** ».

Plusieurs familles des victimes rencontrées estiment que ces actes du gouvernement ne sont pas suffisants. Elles auraient souhaité tout d'abord :

- L'interpellation des organisateurs de l'évènement et des sanctions à titre conservatoire contre certaines autorités locales, notamment le Gouverneur de la région et le Préfet ;
- La suspension des Ministres présents au stade.
- La mise en place d'un centre d'accueil et de soutien psychosocial aux victimes et parents des victimes ;
- L'identification d'un lieu de recueillement pour le dépôt des gerbes de fleurs, bougies en mémoire de toutes les victimes de la tragédie ;
- Un recensement exhaustif des victimes
- L'ouverture d'une enquête judiciaire.

#### **CHAPITRE IV - LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ENREGISTREES**

Il est important de rappeler que les droits de l'homme sont les normes qui reconnaissent et protègent la dignité de tous les êtres humains. Ils régissent la façon dont nous vivons en société les uns avec les autres ainsi que la relation qui lie les individus aux gouvernements et les obligations des gouvernements entre eux.

Le droit relatif aux droits de l'homme définit ce que les gouvernements doivent faire et ne peuvent pas faire. Les individus, eux aussi, ont des responsabilités : l'exercice de leurs droits ne doit pas se faire aux dépens des droits d'autrui.

C'est à la lumière de ces exigences de droit que s'inscrit cette enquête sur la tragédie survenue au stade du 03 avril de N'Zérékoré le 1<sup>er</sup> décembre 2024.

A cet effet plusieurs violations des droits humains ont été identifiées :

## **1- Des pertes en vie humaines (la violation du droit à la vie).**

Considérant que « **Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne<sup>3</sup>** » et que la **personne humaine est sacrée<sup>4</sup>**, il était important de savoir comment s'est opérée la mort de ces personnes au stade et qui sont les commanditaires, auteurs et complices.

Selon les informations recueillies auprès des parents des victimes, la plupart des personnes qui ont trouvé la mort au stade l'ont été par :

- Bousculade et piétinement vu le nombre élevé de spectateurs ;
- Escalade du mur d'un stade haut de plus de cinq (5) mètres environ ;
- Asphyxie à la suite de l'inhalation des gaz lacrymogènes jetés par les forces de sécurité ;
- Des véhicules des autorités administratives, des forces de sécurité et de tiers ayant percuté des spectateurs cherchant à sortir du stade.
- La non-assistance à certains spectateurs en quête de secours et d'assistance

## **2- Des coups et blessures volontaires (la violation du droit à l'intégrité physique).**

Plusieurs citoyens ont été blessés au stade. Le nombre exact n'est pas connu à nos jours. Selon les enquêtes, la plupart des personnes qui ont été blessé au stade l'ont été par :

- Bousculade et le piétinement d'autres spectateurs,
- A la suite de l'escalade du mur du stade haut de plus de dix (10) mètres environ
- Des véhicules des autorités administratives, des forces de sécurité et de tiers ayant percuté des spectateurs cherchant à sortir du stade.

## **3- Des destructions et pertes de biens matériels (la violation du droit à la sécurité des biens et services)**

Au stade, plusieurs spectateurs témoignent avoir perdu leurs biens : Argent, téléphones, chaussures, motos, etc.

Aussi il y a eu des biens matériels qui ont été incendiés : des motos, des véhicules (un appartenant à la police et d'autres à certains spectateurs) et le bâtiment de la police du 1<sup>er</sup> arrondissement de N'Zérékoré au quartier Kpoyéba.

## **4- Des disparitions (la violation du droit à la vie)**

Plusieurs personnes qui ont été au stade pour assister à la finale de ce tournoi de football ne sont pas encore retrouvés jusqu'à nos jours. L'enquête a identifié onze (11) personnes disparues.

---

<sup>3</sup> Article 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

<sup>4</sup> In la charte de la transition en Guinée, article10



Plusieurs informations recueillies révèlent que des corps sans vie ont été transportés du stade du 03 avril et de l'hôpital régional de N'Zérékoré par des agents des forces de sécurité vers le camp militaire. Ces corps pourraient être ceux dont les membres ont été broyés par des véhicules ou par des spectateurs. Ces corps ont-ils été enterrés dans des fosses communes ? Où ont-ils été enterrés ? L'enquête n'a pas pu répondre à ces interrogations.

#### **5- La faible sécurisation des spectateurs à l'intérieur et en dehors du stade (la violation du droit à la protection des citoyens par les agents de l'état).**

Les enquêtes ont révélé que les autorités administratives et sécuritaires de la préfecture de N'Zérékoré et les organisateurs de cette finale n'ont pas mesuré l'ampleur de cet événement en ne prenant pas les dispositions idoines pour assurer la sécurité des spectateurs.

Pour une finale de football doté du trophée du président de la transition où on dénombrait plus de 10 000 spectateurs, ils (autorités et organisateurs) devraient déployer au moins deux cent (200) agents des forces de l'ordre pour la sécurisation du stade et des agents de la croix rouge pour toute assistance éventuelle.

Aussi, pourquoi les agents des forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes dans un endroit clos pour disperser des spectateurs désarmés et qui ne sont pas des manifestants de rue. Qui a donné l'ordre et pour quelles fins ?

Car plusieurs témoins disent que s'il n'y avait pas eu l'usage de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre, le nombre des victimes seraient moindres.

### **V- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

#### **1- Conclusions générales**

Promouvoir et protéger les droits de l'homme constituent une garantie essentielle de possibilité de recours et de réparation face aux injustices. Tous les gouvernements devraient chercher à créer et à soutenir des institutions qui, en offrant un contrôle indépendant, en enquêtant à propos des exactions et en promouvant des solutions réelles, peuvent les aider à respecter les obligations qui leur incombent en vertu de la législation nationale et internationale des droits de l'Homme et garantir qu'ils rendront compte de leurs actes aux citoyens de leurs pays.

Les recherches effectuées par le collectif des organisations de défense des droits de l'Homme de N'Zérékoré ainsi que son expérience dans la conduite des enquêtes sur des violations des droits humains montrent que la dissimulation totale ou partielle de la vérité mais aussi les demi-mesures en matière d'établissement de la justice laissent des plaies ouvertes dans le tissu social d'un pays et rallument des conflits que l'on pensait terminés.

Elle crée surtout un manque de confiance entre les autorités administratives et judiciaires d'une part et avec les populations d'autre part, ce qui pourrait pousser ces dernières à se rendre justice.

C'est dans cette dynamique que s'est réalisée cette enquête sur la tragédie survenue au stade du 03 avril de N'Zérékoré le 1<sup>er</sup> décembre 2024 lors de la finale du tournoi de football doté du trophée du Président de la transition.

Les résultats de cette enquête ont pu identifier les circonstances du déroulement de cette tragédie, les causes et quelques acteurs impliqués. Cette enquête a également permis de mettre à nu les violations des droits humains enregistrées et de faire des recommandations pressantes pour la manifestation de la vérité.

Ce document pourrait servir à l'histoire et un début pour d'autres enquêtes approfondies pour la manifestation de la vérité. Ainsi, pour révéler toute la vérité ou tout ce qu'il est possible de découvrir, pour que les commanditaires, auteurs et complices présumés soient traduits en justice et que les victimes de violations des droits humains et leurs familles reçoivent une réparation adéquate.

Les autorités de la transition et les institutions judiciaires de notre pays pourront-elles relever ce défi ?

## **2- Les Recommandations**

L'objectif de cette enquête est de faire des recommandations au gouvernement et aux institutions judiciaires de la République de Guinée en vue de tout mettre en œuvre pour la manifestation de la vérité par l'organisation d'un procès juste et équitable et la réparation des dommages causés aux victimes de cette tragédie.

### **2-1 Au CNRD et au gouvernement de la transition.**

#### **- Au Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD)**

De mobiliser les fonds nécessaires pour apporter une assistance matérielle et financière aux victimes en attendant la tenue d'un procès équitable et juste.

De faciliter le travail des organisations humanitaires et des droits de l'homme pour des assistances humanitaires d'une part et la manifestation de la vérité d'autre part.

#### **- Au ministre de la santé et de l'hygiène publique**

De poursuivre la prise en charge sanitaire et totale des blessés, car certaines victimes clament encore ne pas recevoir les soins nécessaires pour recouvrer leur santé. Une prise en charge holistique de ces cas serait vitale et nécessaire.

De mobiliser des experts pour un accompagnement psychosocial de certaines victimes et parents de victimes traumatisés.

### **- Au ministre de la justice et des droits de l'homme.**

Comme l'a dit le président de la transition à la prise du pouvoir, « *la justice doit être la boussole de la transition* », à cet effet, le ministre de la justice doit accélérer les enquêtes afin d'organiser un procès juste et équitable pour la manifestation de la vérité dans un bref délai.

### **- Au ministre de la sécurité et de la protection civile et aux forces de défense et de sécurité**

A en croire aux dires des spectateurs, le stade était moins sécurisé, quand bien même elles ont été informées.

De former et d'instruire les agents de sécurité pour agir avec professionnalisme dans la gestion des mouvements de foule, en mettant à leurs dispositions les moyens nécessaires pour la sécurisation de toutes manifestations dont elles ont connaissance. L'usage des gaz lacrymogènes doit obéir à une nécessité impérieuse. Le cas des événements du stade n'était pas opportun. A cet effet, le ministre de la sécurité doit instruire afin que tous les agents de sécurité qui étaient déployés au stade se rendent disponible et collaborent avec toutes les commissions d'enquête pour identifier ceux qui ont donné l'ordre de faire usage de gaz lacrymogènes au stade.

Les commandants des forces de sécurité régionales doivent accepter de reconnaître leurs responsabilités et de les assumer quant à la gestion de cette tragédie.

## **2-2 Aux ONG de défense des droits de l'homme**

Les sociétés qui veulent surmonter une histoire récente, marquée par la douleur et la violence, doivent se confronter de façon critique à la réalité des violations des droits humains commises dans le passé. La transition vers une paix durable et un état de droit doit être basée sur la vérité, la justice et la réparation.

A cet effet, les ONG doivent œuvrer à la documentation et la dénonciation de toutes les violations des droits humains tant pour la manifestation de la vérité et pour la tenue d'un procès devant les tribunaux compétents.

D'accompagner les victimes de cette tragédie afin de saisir les juridictions compétentes pour la manifestation de la vérité.

## **2-3 Aux victimes et parents des victimes**

Les victimes doivent être au cœur de la manifestation de la vérité. Leur collaboration et leur engagement contribuera à la quête de la justice et de la réparation. Ainsi, ils devront refuser de se faire manipuler par toutes entités politiques et administratives.

De s'organiser en association des victimes du 1<sup>er</sup> décembre 2024 du stade du 03 avril de N'Zérékoré, dans le but de commémorer la mémoire des victimes, de plaider pour leurs causes, de porter plainte contre les présumés commanditaires, auteurs et complices devant les institutions judiciaires compétentes au niveau national et international.

#### **2-4 Aux institutions nationales et internationales en charge des questions des droits de l'homme**

Connaissant l'importance croissante du rôle joué par les institutions nationales indépendantes dans la promotion et la défense des droits de l'homme, importance de plus en plus généralement reconnue en ce qui concerne l'application effective, à l'échelon national, des normes internationales relatives aux droits de l'homme, les institutions nationales et internationales en charge des questions des droits de l'homme doivent :

- Interpeller les autorités de la transition à œuvrer pour la manifestation de la vérité par l'organisation d'un procès juste et équitable sur cette tragédie ;
- Fournir une assistance pour la création et/ou le renforcement d'institutions nationales pour les droits de l'homme ;
- Appuyer les ONG pour la promotion des droits de l'homme.

#### **LES REMERCIEMENTS :**

- Au Conseil Supérieur de la Diaspora Forestière (CSDF) pour son appui financier et son expertise pour la réalisation de cette enquête et l'élaboration de ce rapport.
- Aux bureaux nationaux et régionaux des ONG membres du collectif de défense des droits de l'homme en Guinée forestière, notamment :
- Observatoire Citoyen Justice et Paix (OCJP-Guinée) ;
- Mêmes Droits pour Tous (MDT) ;
- Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme (OGDH) ;
- Avocats Sans Frontières Guinée (ASF-Guinée) ;
- Agir Pour Enfant (APE) ;
- Protection contre les Violences sur les Femmes, Enfants, la Paix dans les Communautés et Environnement (PROVIFEPE) ;
- Volontaires Guinéens pour les Droits de l'Homme (VGDH).
- Association Guinéenne des Personnes Handicapées (AGPH)
- Espace Femmes et Enfants (EFE)

## ANNEXES

Photo

### FICHE D'IDENTIFICATION DES VICTIMES

Tragédie survenue le 01 décembre 2024 au stade du 03 avril de N'Zérékoré

#### 1. Identité de la victime

- 1.1. Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
1.2. Âge : \_\_\_\_\_ 1.3. Sexe :  Masculin  Féminin 1.4. Téléphone (si disponible) : \_\_\_\_\_  
1.5. Adresse (quartier/localité) : \_\_\_\_\_  
1.6. Filiation de la victime : \_\_\_\_\_  
1.7 Lien avec la victime (si applicable) :  Moi-même  Parent proche (préciser): \_\_\_\_\_  
 Ami/voisin   
Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

#### 2. Situation de la victime

- Décédé : \_\_\_\_\_  
Blessé : \_\_\_\_\_  
Disparu : \_\_\_\_\_  
Victime de dégâts matériels : \_\_\_\_\_

#### 3. Brève description des circonstances de l'évènement

---

---

---

#### 4. Connaissez-vous d'autres personnes victimes de ces évènements ?

Si Oui (précisez) :  Nom et Prénoms \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

#### 5. Attentes de la victime ou des proches

5.1 Qu'attendez-vous des autorités ou des organisations engagées dans la défense des droits humains ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5.2 Souhaitez-vous participer à une action collective en justice pour obtenir réparation ?

Oui

Non

#### 6. Consentement

6.1. Acceptez-vous que les informations fournies soient utilisées pour une base de données visant à porter plainte ou à plaider pour la justice ?  Oui  Non

Signature du répondant : \_\_\_\_\_

Nom de l'agent de collecte : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'agent \_\_\_\_\_

**Conakry, le 13 janvier 2025**

***Maître Pépé KOLIE***  
***Maître Théophile Michel LOUA***  
***Maître Murielle H. HUINDO***  
***Maître Daniel HABA***  
***Maître Paul Lazard GBILIMOU***  
Tous Avocats au Barreau de Guinée  
**Tél. : (+224) 628-15-37-72**

**A**  
***Monsieur le Ministre de la Santé***  
***et de l'Hygiène Publique***  
**CONAKRY**

**Objet** : Information et demande d'intervention

**Monsieur le Ministre,**

C'est avec amertume que nous, Collectif des Avocats des victimes des événements du stade du **03 avril** de N'Zérékoré, avons tous constaté le drame qui s'est produit le **1<sup>er</sup> décembre 2024**, lors du tournoi inter-régional doté du trophée ***Général Mamadi DOUMBOUYA***, Chef de l'Etat, organisé par le Ministère des Sports au stade du même nom.

Nous sommes conscients que cette tragédie dont le bilan a fait cas de plusieurs victimes dont des blessés et des morts, a été jusque-là bien maîtrisée par le gouvernement en place, dont nous saluons la mobilisation rapide pour soutenir et offrir aux victimes une prise en charge médicale.

De nos jours, certaines se sont rétablies et ont regagné la ville de N'Zérékoré.

Toutefois, nous venons par la présente attirer votre attention sur le cas particulier d'une victime du nom d'***Etienne KOLIE***, élève en terminale, actuellement hospitalisé à l'hôpital de l'amitié Sino-Guinéenne de Conakry.

En effet, le jeune ***Etienne KOLIE*** a été accidenté particulièrement par un pickup de la gendarmerie régionale de N'Zérékoré qui était à l'extérieur du stade, qui lui a carrément marché dessus.

Le premier rapport médical de la victime fait cas d'une entorse au cou, d'une fracture de l'épaule et de la hanche, qui résumant un état de santé très critique nécessitant une intervention urgente pour la prise en charge à travers une évacuation à l'étranger.

La situation du jeune ***Etienne KOLIE*** est tellement grave que le patient n'arrive pas à déféquer depuis le lendemain de l'accident.

En tout état de cause, si rien n'est fait pour les soins médicaux en faveur du jeune, il risque de perdre sa vie comme les autres victimes décédées pendant ces événements tragiques. Ce qui alourdira le nombre des morts de cet évènement.

C'est pourquoi, nous Collectif des Avocats des victimes du stade de la tragédie de N'Zérékoré, venons vers vous, Monsieur le Ministre, pour solliciter une prise en charge médicale adéquate pour sauver cette victime d'accident du drame survenu au stade de N'Zérékoré.

Dans l'attente de votre prompt réaction favorable, nous vous prions de recevoir, ***Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique***, en l'expression de nos sentiments respectueux.

**AMPLIATION A :**

***Monsieur le Ministre de la Justice,  
Garde des Sceaux ;  
Madame la Ministre de l'Action Sociale,  
de la Promotion Féminine et de l'Enfance.***

***Pour le Collectif des Avocats***  
***Maître Paul Lazard GBILIMOU***  
Avocat à la Cour

## ANNEXE

Ci-dessous des liens vers des publications relatives à la tragédie du 1<sup>er</sup> Décembre 2024 au stade du 3 Avril de N'Zérékoré.

- <https://guineenews.org/tragedie-de-nzerekore-le-barreau-appelle-a-laboutissement-des-enquetes/>
- <https://guineenews.org/tragedie-de-nzerekore-le-premier-ministre-bah-oury-recoit-le-rapport-denquete/>
- <https://guineenews.org/plusieurs-bilans-autour-du-drame-de-nzerekore-le-ministre-kairaba-denonce-des-chiffres-orientes/>
- <https://guineenews.org/drame-au-stade-de-nzerekore-amnesty-international-demande-une-enquete-independante-et-impartiale/>
- <https://guineenews.org/candidature-de-doumbouya-et-drame-de-nzerekore-il-y-a-pas-de-lien-de-causalite-entre-les-deux-bah-oury/>
- <https://guineenews.org/linnommable-drame-de-nzerekore-par-kalifa-gassama-diaby-ancien-ministre/>
- <https://guineenews.org/drame-au-stade-de-nzerekore-la-cedeao-exprime-ses-condoleances-et-encourage-louverture-dune-enquete/>
- <https://guineenews.org/drame-de-nzerekore-a-labe-le-premier-ministre-promet-justice/>
- <https://guineenews.org/tragedie-a-nzerekore-le-barreau-de-guinee-exhorte-les-autorites-a-publier-le-bilan-reel-du-drame/>
- <https://guineenews.org/plus-de-100-morts-a-nzerekore-ousmane-gaoual-maintient-les-chiffres-provisoires-du-gouvernement-et-appelle-au-respect-du-deuil-national/>
- <https://guineenews.org/drame-de-nzerekore-le-ministre-de-la-justice-annonce-des-enquetes-et-previent-contre-les-inox/>
- <https://guineenews.org/bousculade-meurtriere-a-nzerekore-lonu-mobilisee-pour-une-reponse-humanitaire-durgence/>
- <https://guineenews.org/drame-de-nzerekore-la-federation-leonaise-de-football-exprime-sa-solidarite-avec-a-la-guinee/>
- <https://guineenews.org/tragedie-a-nzerekore-135-morts-et-50-disparus-selon-les-ongs-des-droits-de-lhomme-qui-exigent-justice/>
- <https://guineenews.org/drame-au-stade-de-nzerekore-le-bloc-liberal-appelle-a-la-justice-et-fait-des-recommandations/>
- <https://guineenews.org/drame-de-nzerekore-le-message-de-lancien-ministre-yero-balde/>
- <https://guineenews.org/drame-a-nzerekore-dans-la-douleur-et-le-recueillement-preservons-lunite-nationale-dr-dansa/>
- <https://guineenews.org/tragedie-a-nzerekore-des-parents-de-victimes-temoignent/>
- <https://guineenews.org/drame-a-nzerekore-trois-jours-de-deuil-et-des-mesures-durgence-annonces-pm/>
- <https://guineenews.org/drame-de-nzerekore-la-hac-appelle-les-journalistes-au-professionnalisme/>
- <https://guineenews.org/lola-sous-le-choc-le-marche-hebdomadaire-deserte-apres-le-drame-de-nzerekore/>
- <https://guineenews.org/drame-a-nzerekore-sidya-toure-lance-un-appel-aux-autorites/>
- <https://guineenews.org/drame-a-nzerekore-la-ligue-guineenne-de-football-professionnel-exprime-sa-desolation/>
- <https://guineenews.org/drame-du-stade-3-avril-le-premier-ministre-et-le-ministre-secretaire-general-de-la-presidence-sont-arrives-a-nzerekore/>



- <https://guineenews.org/nzerekore-sous-tension-apres-une-bousculade-meurtriere/>
- <https://guineenews.org/drame-a-nzerekore-lansana-kouyate-exhorte-les-autorites-a-situer-les-responsabilites/>
- <https://guineenews.org/le-message-de-compassion-du-general-mamadi-doumbouya-apres-le-drame-de-nzerekore/>
- <https://guineenews.org/drame-a-nzerekore-lanad-presente-ses-condoleances-et-appelle-le-peuple-a-en-tirer-des-lecons/>
- <https://guineenews.org/bilan-du-drame-de-nzerekore-le-gouvernement-parle-de-56-morts/>
- <https://guineenews.org/nzerekore-le-premier-ministre-reagit-apres-les-malheureux-incident-survenus-ce-dimanche-dans-la-ville/>
- <https://guineenews.org/nzerekore-le-commissariat-urbain-incendie-des-pneus-brules-et-des-routes-barricadees-apres-des-violents-incident/>
- <https://guineenews.org/derniere-minute-le-tournoi-dote-du-trophée-mamadi-doumbouya-vire-au-drame-a-nzerekore/>
- <https://guineenews.org/nzerekore-le-gal-amara-flingue-les-detracteurs-crnd-et-vante-le-bilan-du-gal-doumbouya/>
- <https://guineematin.com/2024/12/16/9-jours-de-prieres-pour-les-victimes-du-stade-de-nzerekore-aux-autorites-de-situer-les-responsabilites-joc/>
- <https://guineematin.com/2024/12/14/drame-du-stade-de-nzerekore-mafata-sagno-toujours-portee-disparue/>
- <https://guineematin.com/2024/12/13/drame-du-stade-de-nzerekore-le-temoignage-pathetique-dabdourahmane-barry-qui-a-perdu-sa-femme-enceinte-de-5-mois/>
- <https://guineematin.com/2024/12/10/drame-du-stade-de-nzerekore-siba-koevogui-pleure-sa-fille-et-reclame-justice/>
- <https://guineematin.com/2024/12/07/nzerekore-les-ecoles-fermees-depuis-le-drame-au-stade-du-3-avril/>
- <https://guineematin.com/2024/12/05/nzerekore-a-la-rencontre-de-maikan-fofana-journaliste-rescapee-du-drame-au-stade-du-3-avril/>
- <https://guineematin.com/2024/12/04/drame-du-stade-de-nzerekore-linspecteur-regional-de-leducation-demande-des-enquetes-serieuses/>
- <https://guineematin.com/2024/12/03/drame-du-stade-de-nzerekore-le-message-des-autorites-religieuses-coutumieres-et-communales/>
- <https://guineematin.com/2024/12/03/drame-de-nzerekore-quelque-part-nous-sommes-tous-responsables-parce-que-nous-lavons-voulu-dit-mgr-raphael-balla-guilavogui/>
- <https://guineematin.com/2024/12/03/bilan-du-drame-de-nzerekore-135-personnes-ont-trouve-la-mort-defenseurs-des-droits-de-lhomme/>
- <https://guineematin.com/2024/12/02/deces-daline-olivier-loua-au-stade-du-3-avril-de-nzerekore-le-temoignage-de-son-pere-olivier-loua/>
- <https://guineematin.com/2024/12/02/lendemain-du-drame-au-stade-du-3-avril-de-nzerekore-notre-constat-dans-la-ville/>
- <https://guineematin.com/2024/12/02/enquetes-sur-le-drame-au-stade-de-nzerekore-les-organisateur-doivent-etre-les-premiers-a-etre-interroges-mathieu-monemou/>
- <https://guineematin.com/2024/12/02/nzerekore-plusieurs-morts-enregistres-lors-de-la-finale-du-tournoi-general-mamadi-doumbouya/>
- <https://guineematin.com/2024/11/18/nzerekore-le-general-amara-camara-vante-les-actes-poses-par-le-president-de-la-transition/>
- <https://aminata.com/drame-de-nzerekore-les-interrogations-de-marc-yombouno-du-rpg-arc-en-ciel/>

- <https://aminata.com/drame-de-nzerekore-les-condoleances-du-coordonateur-du-goha-international-au-senegal/>
- <https://aminata.com/drame-de-n-zerekore-le-goha-international-presente-ses-condoleances-et-demande-que-lumiere-soit-faite-sur-cette-tragedie/>
- <https://aminata.com/drame-de-nzerekore-en-guinee-on-est-tout-a-fait-attentifs-a-se-dire-qu'il-y-a-eu-trop-de-morts-dit-bah-oury/>
- <https://aminata.com/drame-de-nzerekore-voici-ce-que-xige-le-bloc-liberal-du-gouvernement-guineen-declaration/>
- <https://aminata.com/drame-de-nzerekore-lansana-kouyate-exhorte-les-autorites-a-diligenter-une-enquete-afin-de-situer-les-responsabilites/>
- <https://aminata.com/tragedie-au-stade-du-3-avril-de-nzerekore-le-president-de-la-republique-depeche-une-delegation-gouvernementale-pour-presente-ses-condoleances/>
- <https://aminata.com/tragedie-de-nzerekore-un-drame-revelateur-des-derivees-de-notre-etat-par-oumar-kateb-yacine/>
- <https://aminata.com/le-president-de-la-caf-dr-motsepe-adresse-ses-condoleances-aux-victimes-de-la-tragedie-du-stade-a-nzerekore-en-guinee/>
- <https://aminata.com/drame-de-nzerekore-cette-tragedie-a-eu-lieu-dans-le-cadre-de-la-promotion-de-la-candidature-illegale-du-general-mamadi-doumbouyacellou-dalein-diallo/>
- <https://aminata.com/guinee-des-morts-et-des-blesses-a-nzerekore-lors-de-la-finale-du-trophee-general-mamadi-doumbouya-le-gouvernement-appelle-au-calme/>
- <https://www.africaguinee.com/drame-au-stade-de-nzerekore-plus-de-50-morts-et-plusieurs-blesses-selon-le-gouvernement/>
- <https://www.dw.com/fr/guin%C3%A9-56-morts-dans-un-stade-de-football/a-70937828>
- <https://www.dw.com/fr/drame-nzerekore-opposition-denonce-rol-junte/a-70951823>
- <https://www.dw.com/fr/guinee-observe-trois-jours-deuil-natioanl-victimes-nzerekore/a-70943445>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241201-guin%C3%A9-de-nombreux-morts-apr%C3%A8s-un-match-de-foot-%C3%A0-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241204-drame-de-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-en-guin%C3%A9-un-collectif-%C3%A9voque-un-bilan-bien-plus-%C3%A9lev%C3%A9-que-celui-du-gouvernement>
- <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/revue-de-presse-afrique/20241203-%C3%A0-la-une-drame-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-guin%C3%A9>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241203-guin%C3%A9-trois-jours-de-deuil-national-apr%C3%A8s-le-drame-de-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-et-l-ouverture-d-une-enqu%C3%Aate>
- <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/invit%C3%A9-afrique-midi/20241204-drame-de-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-en-guin%C3%A9-les-autorit%C3%A9s-auraient-d%C3%BB-prendre-les-moyens-appropri%C3%A9s-pour-assurer-la-s%C3%A9curit%C3%A9>
- <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/le-grand-invite%C3%A9-afrique/20241205-drame-de-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-en-guin%C3%A9-on-est-tout-%C3%A0-fait-attentif-%C3%A0-se-dire-qu'il-y-a-eu-trop-de-morts-dit-bah-oury>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250201-drame-de-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-en-guin%C3%A9-deux-mois-apr%C3%A8s-la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-toujours-dans-le-flou>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241211-guin%C3%A9-le-bilan-de-la-bousculade-meurtri%C3%A8re-de-nz%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-passe-%C3%A0-150-morts-selon-des-ong>

- [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/01/01/en-guinee-un-mois-apres-la-bousculade-meurtriere-de-n-zerekore-flou-sur-le-nombre-de-victimes-et-reproches-aux-autorites\\_6477398\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/01/01/en-guinee-un-mois-apres-la-bousculade-meurtriere-de-n-zerekore-flou-sur-le-nombre-de-victimes-et-reproches-aux-autorites_6477398_3212.html)
- [https://www.lemonde.fr/en/le-monde-africa/article/2024/12/03/guinea-stampede-at-football-match-leaves-56-dead\\_6734970\\_124.html#](https://www.lemonde.fr/en/le-monde-africa/article/2024/12/03/guinea-stampede-at-football-match-leaves-56-dead_6734970_124.html#)
- [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/05/guinee-sourd-courroux-a-n-zerekore-aupres-du-stade-tombeau\\_6431255\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/05/guinee-sourd-courroux-a-n-zerekore-aupres-du-stade-tombeau_6431255_3212.html)
- <https://www.voafrique.com/a/le-bilan-de-la-bousculade-de-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-sous-estim%C3%A9-selon-la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-guin%C3%A9enne-/7887418.html>
- <https://www.voafrique.com/a/guin%C3%A9e-bilan-dramatique-d-un-match-de-football-%C3%A0-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9-au-moins-56-/7884377.html>
- <https://information.tv5monde.com/afrique/video/guinee-un-match-de-football-vire-la-tragedie-2751156>
- <https://information.tv5monde.com/afrique/video/guinee-nouveau-bilan-de-la-bousculade-nzerekore-2751341>
- [https://www.lepoint.fr/afrique/guinee-de-quoi-le-drame-de-n-zerekore-est-il-le-nom-09-12-2024-2577550\\_3826.php#11](https://www.lepoint.fr/afrique/guinee-de-quoi-le-drame-de-n-zerekore-est-il-le-nom-09-12-2024-2577550_3826.php#11)
- [https://www.lepoint.fr/afrique/guinee-la-junte-pointee-du-doigt-apres-le-drame-de-n-zerekore-ou-un-match-de-football-a-vire-au-cauchemar-03-12-2024-2577029\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/guinee-la-junte-pointee-du-doigt-apres-le-drame-de-n-zerekore-ou-un-match-de-football-a-vire-au-cauchemar-03-12-2024-2577029_3826.php)
- <https://www.ndtv.com/world-news/over-100-killed-amid-clashes-between-fans-at-football-match-in-guinea-7151471>
- <https://www.aljazeera.com/news/2024/12/2/dozens-feared-dead-after-stampede-breaks-out-at-guinea-football-match>
- <https://www.humanite.fr/monde/guinee/guinee-apres-le-drame-du-stade-de-nzerekore-quelles-consequences-politiques-pour-le-general-mamadi-doumbouya>
- <https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20241202-guin%C3%A9e-des-dizaines-de-morts-apr%C3%A8s-un-match-de-foot-%C3%A0-n-z%C3%A9r%C3%A9kor%C3%A9>
- <https://www.afrique-sur7.fr/guinee-la-caf-reagit-au-drame-de-nzerekore>
- <https://www.bbc.com/afrique/articles/cx2nl4rg0llo>
- <https://www.journalduniger.com/nzerekore-un-match-de-football-vire-au-cauchemar/>
- <https://www.afrik-foot.com/guinee-le-premier-bilan-officiel-tombe-apres-le-drame-de-nzerekore>
- <https://www.ladepeche.fr/2024/12/02/des-corps-a-meme-le-sol-la-morgue-est-pleine-en-guinee-des-heurts-lors-dun-match-de-foot-font-des-dizaines-de-morts-12359907.php>
- <https://fr.apanews.net/news/guinee-une-enquete-ouverte-suite-au-drame-de-nzerekore-ministre/>
- <https://guineefoot.info/bousculade-au-stade-de-nzerekore-56-morts-selon-le-gouvernement-guineen/>
- <https://guineefoot.info/nzerekore-plusieurs-morts-et-des-blesses-lors-dun-match-de-foot-local/>
- <https://guineefoot.info/nzerekore-il-fallait-faire-le-mort-et-sallonger-temoigne-lentraîneur-de-lequipe-de-labe/>
- [https://www.dakaractu.com/Drame-au-Stade-de-N-zerekore-en-Guinee-La-guerre-des-chiffres-fait-rage-56-puis-300-et-enfin-135-victimes-selon-des-ONG\\_a256397.html](https://www.dakaractu.com/Drame-au-Stade-de-N-zerekore-en-Guinee-La-guerre-des-chiffres-fait-rage-56-puis-300-et-enfin-135-victimes-selon-des-ONG_a256397.html)
- <https://www.ouest-france.fr/monde/guinee/drame-en-guinee-des-affrontements-lors-dun-match-de-foot-font-des-dizaines-de-morts-30877b56-b039-11ef-b968-56ee5c51c9ef>
- <https://www.youtube.com/shorts/sAqPIyRXw4k>

- <https://www.youtube.com/watch?v=1hsqntoqSa0&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=MFKU6-X2UHw&t=1038s&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/shorts/u9S2FvxjlmM>
- <https://www.youtube.com/watch?v=eNM-H1x2r6A&t=30s&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=disdo6aTpSI&t=12s&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=qCXZtcekGzQ&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=FkKu1ukNKqM&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=m6XNkBGPPkQ&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=ZACzb63pE0c&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/watch?v=sA4k6W0pHmg>
- <https://www.youtube.com/watch?v=3UOYnvGxmaM&pp=ygUJbnplcmVrb3Jl>
- <https://www.youtube.com/shorts/uHisGEaEBVE>
- <https://www.youtube.com/watch?v=U7nS9hoOibU>
- <https://www.youtube.com/watch?v=d0kojWyvn7E>
- <https://www.youtube.com/watch?v=3qAa4GO0jv4>